

pias 10

AUTOMNE 2021

Sataceq

« Début 1940, un moine de Debre Damo trouve fortuitement un nouveau trésor parmi la charpie d'une petite cassette de bois plaquée d'or cachée dans l'anfractuosité d'une paroi coralline dans une grotte à la proximité de l'église mineure du site, sur une corniche en contrebas de la première. »

Des trésors cachés, des maisons-capsules dans le désert, des nomades, des talismans et des manteaux protecteurs... Ce 10e numéro de Fotocopias vous fera voyager hors du temps et de l'espace, au gré de découvertes tout aussi mystérieuses que merveilleuses. Laissez-vous emporter dans ce dédale de témoignages d'un autre monde, sans oublier de disséminer quelques autocollants sur votre passage afin de retrouver votre chemin...

ADISME : U
NCE DE JOH
TÉ DES SCIENC

manteaux protecteurs

qui porte le silence et le son sur son dos --- (3) Chemise talismanique - musée du Quai Branly --- (5) ARTHUR BIS-

(6) Chemise talismanique - musée Guimet



Fotocopias 10



4. Le destinataire d'une lettre aux morts est un défunt récent, un général ancien chef de domaine, qui a désormais le statut d'akh, défunt glorifié, c'est à dire bénéficiaire des rites sakhon et, de ce fait, engagé dans une relation contractuelle avec ses survivants.

Le Rhinocéros d'or
Histoires du Moyen Âge africain
François-Xavier Fauvelle
Paris 2013



JINGL

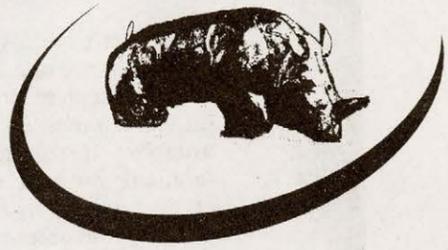
● Pack Fotocopias Collector comprend :

- 1 Deux chapitres du Rhinocéros d'or sur les trésors de Debre Damo et sur le pays où l'or pousse comme les carottes
- 2 Des autocollants Jingle Book et Vac&Bab, sponsors de cette édition
- 3 Des notes sur une conférence sur le Nomadisme
- 4 Des cartes postales à envoyer à ta grand-mère
- 5 Un poster de fan d'Andrea Zittel
- 6 Des extraits d'un article sur les talismans
- 7 Des images de manteaux magiques issues de ma collection

Retrouvez tous les numéros Fotocopias au format Pdf sur revuefotocopias.com. Téléchargeables gratuitement et imprimés sur commande. Tous les numéros sont conçus entièrement par Clélia Guy.

BOOB JINGLE BOOK

Le Rhinocéros d'or
Histoires du Moyen Âge africain
François-Xavier Fauvelle
Paris 2013

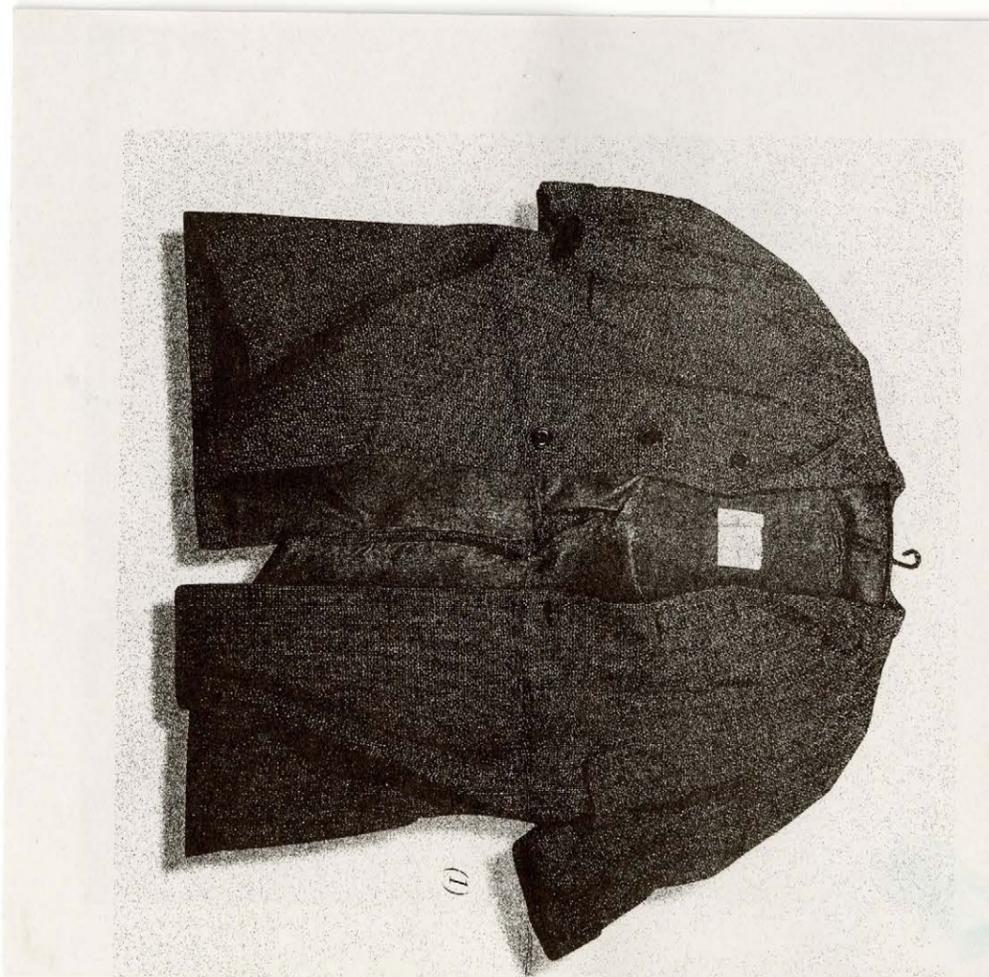
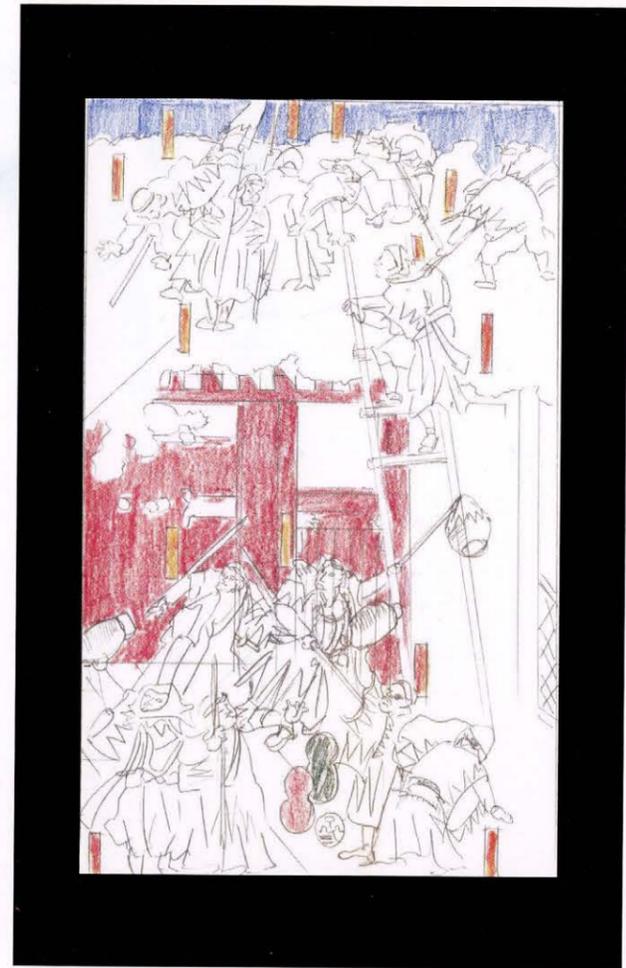


[1]

WAG & BAB

ÉTÉ 2021

Le BOOB BOOK

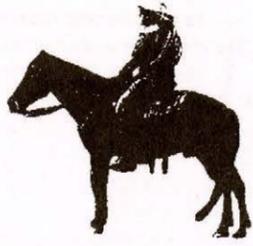


(1) (2) SARKIS - Le marteau qui porte le silence et le son sur son dos --- (3) Chemise talismanique - musée Guimet --- (4) Tunique talismanique - musée du Quai Branly --- (5) ARTHUR BIS-PO DO ROSARIO - Poncho --- (6) Chemise talismanique - musée Guimet

*manteaux
protecteurs*

Fotocopias

n° 10



« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage ». Les migrations, les mouvements de population, ne sont pas forcément une nécessité du vivant. Dans le voyage, l'objectif est le retour à la maison. Les philosophes conservateurs mettent l'accent sur cette nécessité d'avoir un foyer.

1) Traditionnellement les migrations sont les faits des déplacements des animaux. Les oiseaux et les rennes sont migrateurs, mais les humains eux ont autre chose. 2) Qu'est-ce qui provoque une migration chez les hommes ? Généralement c'est le déplacement d'une frontière, qui est le reflet de l'organisation de l'espace de la vie humaine en entités géopolitiques, ou encore le produit de la division de la terre en espaces politiques disjoints les uns des autres.

On peut décrire les différents modes de vie nomades, en insistant sur leur vulnérabilité face à la sédentarité. La notion de nomadisme s'inscrit dans la construction des Etats. Il faut considérer d'une part le registre naturel et de l'autre le registre politique du nomadisme.

Les Mongols vivent des hivers très rudes et des étés très chauds, ce qui les mène à pratiquer un nomadisme saisonnier entre deux lieux de résidence. Ils se déplacent avec leurs animaux et leur capital immobilier (yourte / guers) qui en principe se démonte, mais souvent reste pérenne. Sur le dos de leurs bêtes, leur capital matériel et dans leur tête, leur patrimoine immatériel qui fait leur culture. Le mode de vie mongol a été reconfiguré par le régime communiste puis post-communiste, qui a créé différents systèmes permettant aux gens d'être nomades. On se dit que ces nomades auraient des choses qu'on a pas, ils auraient des secrets.

Les débuts de l'humanité étaient nomades jusqu'à la révolution agricole, qui fut, en un certain sens, dommageable pour la survie de l'espèce humaine > Les hommes étaient plus nombreux et plus forts collectivement, mais en même temps plus faibles individuellement. Chez les chasseurs cueilleurs, il n'y a pas de nomadisme saisonnier stabilisé car cela supposerait une cartographie, la garantie de retrouver son lieu d'habitation d'été.

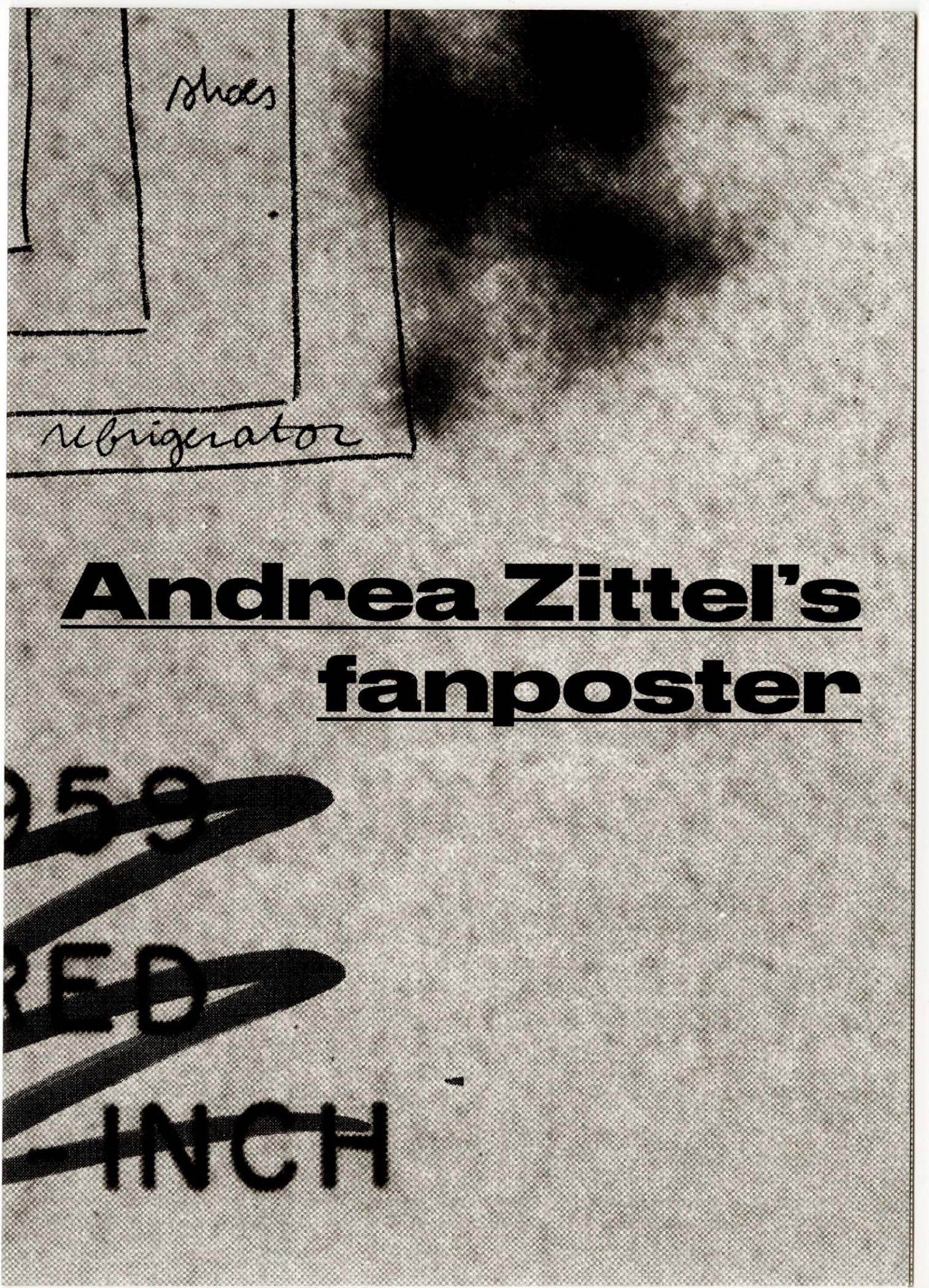
Le nomadisme des Bédouins est fondé sur l'itinérance, l'habitation portable, démontée tous les soirs. Ils occupent un espace politique à cheval entre différents états, resté intact pour légitimer des références politiques actuelles.

La notion de domicile est une notion juridique avant tout.

Chaque collectivité (ville) est obligée d'aménager des aires d'accueil pour les gens du voyages (camping car). Mais parallèlement, des campements de Roms, peuple originellement de tradition nomade, occupent non pas des aires d'accueil, mais des zones de tolérance et de non droit. La société française se montre en fait réticente à admettre qu'on puisse être nomade.

La sédentarisation des populations nomades, perçues comme une menace pour l'ordre public, est souvent contrainte et liée à l'enfermement, avec aucun bénéfice en contrepartie.

Le nomadisme aujourd'hui peut également se rapporter à un produit touristique, ou un fait culturel. Chaque Qatari se sent au fond Bédouin, et va dans le désert avec une tente dans le 4x4. C'est une nouvelle synthèse de tradition et de modernité. Tout un chacun est nomade en puissance.



Andrea Zittel's fanposter

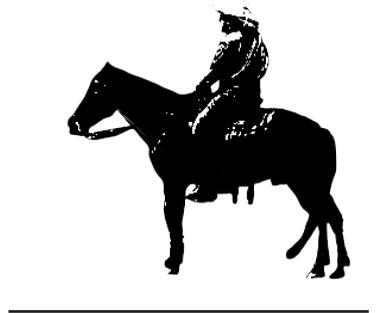
259
RED
INCH

1. Les lettres aux morts. Il s'agit de demandes adressées sous format qui tendra à un homme mais aussi, quoique plus rarement, une femme.

2. Les lettres sont écrites par des scribes professionnels, dans la mesure hiératique (comme les communications épistolaires contemporaines), sur divers supports (papyrus, soie, etc.) en utilisant des matériaux, fibres de lin, fibres de soie, etc.

3. Ce format est un petit corpus d'environ une quinzaine de documents, attachés de façon certaine devant au moins mille cinq cent ans, de la fin de l'Ancien Empire (vers 2300 av. n.è.) jusqu'à la Ville Soie.

4. Le destinataire d'une lettre aux morts est un défunt récent, un général ancien chef de domaine, qui a désormais le statut d'abd, défunct glorifié, c'est à dire bénéficiaire des rites funéraires, de ce fait, engagé dans une relation contractuelle avec ses survivants.



« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage ». Les migrations, les mouvements de population, ne sont pas forcément une nécessité du vivant. Dans le voyage, l'objectif est le retour à la maison. Les philosophes conservateurs mettent l'accent sur cette nécessité d'avoir un foyer.

1) Traditionnellement les migrations sont les faits des déplacements des animaux. Les oiseaux et les rennes sont migrateurs, mais les humains eux ont autre chose. 2) Qu'est-ce qui provoque une migration chez les hommes ? Généralement c'est le déplacement d'une frontière, qui est le reflet de l'organisation de l'espace de la vie humaine en entités géopolitiques, ou encore le produit de la division de la terre en espaces politiques disjoints les uns des autres.

On peut décrire les différents modes de vie nomades, en insistant sur leur vulnérabilité face à la sédentarité. La notion de nomadisme s'inscrit dans la construction des Etats. Il faut considérer d'une part le registre naturel et de l'autre le registre politique du nomadisme.

Les Mongols vivent des hivers très rudes et des étés très chauds, ce qui les mène à pratiquer un nomadisme saisonnier entre deux lieux de résidence. Ils se déplacent avec leurs animaux et leur capital immobilier (yourte / guers) qui en principe se démonte, mais souvent reste pérenne. Sur le dos de leurs bêtes, leur capital matériel et dans leur tête, leur patrimoine immatériel qui fait leur culture. Le mode de vie mongol a été reconfiguré par le régime communiste puis post-communiste, qui a créé différents systèmes permettant aux gens d'être nomades. On se dit que ces nomades auraient des choses qu'on a pas, ils auraient des secrets.

Les débuts de l'humanité étaient nomades jusqu'à la révolution agricole, qui fut, en un certain sens, dommageable pour la survie de l'espèce humaine > Les hommes étaient plus nombreux et plus forts collectivement, mais en même temps plus faibles individuellement. Chez les chasseurs cueilleurs, il n'y a pas de nomadisme saisonnier stabilisé car cela supposerait une cartographie, la garantie de retrouver son lieu d'habitation d'été.

Le nomadisme des Bédouins est fondé sur l'itinérance, l'habitation portable, démontée tous les soirs. Ils occupent un espace politique à cheval entre différents états, resté intact pour légitimer des références politiques actuelles.

La notion de domicile est une notion juridique avant tout.

Chaque collectivité (ville) est obligée d'aménager des aires d'accueil pour les gens du voyage (camping car). Mais parallèlement, des campements de Roms, peuple originellement de tradition nomade, occupent non pas des aires d'accueil, mais des zones de tolérance et de non droit. La société française se montre en fait réticente à admettre qu'on puisse être nomade.

La sédentarisation des populations nomades, perçues comme une menace pour l'ordre public, est souvent contrainte et liée à l'enfermement, avec aucun bénéfice en contrepartie.

Le nomadisme aujourd'hui peut également se rapporter à un produit touristique, ou un fait culturel. Chaque Qataris se sent au fond Bédouin, et va dans le désert avec une tente dans le 4x4. C'est une nouvelle synthèse de tradition et de modernité. Tout un chacun est nomade en puissance.

Le nomade pose problème car on ne peut pas le suivre, il peut mettre en péril les informations de l'entreprise en se baladant partout avec.

Le nomade fait exception au principe d'organisation de la vie humaine qu'est l'Etat. L'Etat exerce la souveraineté sur un territoire et une population, par lesquels ils se définissent. A l'origine de l'Etat se manifestait le souci de contrôler les flux de marchandises, d'idées et de maladies. On cherche à remplacer le bazar médiéval par quelque chose de clair, chaque chose a une seule place, et c'est le roi qui détermine quelle est la place de chaque chose.

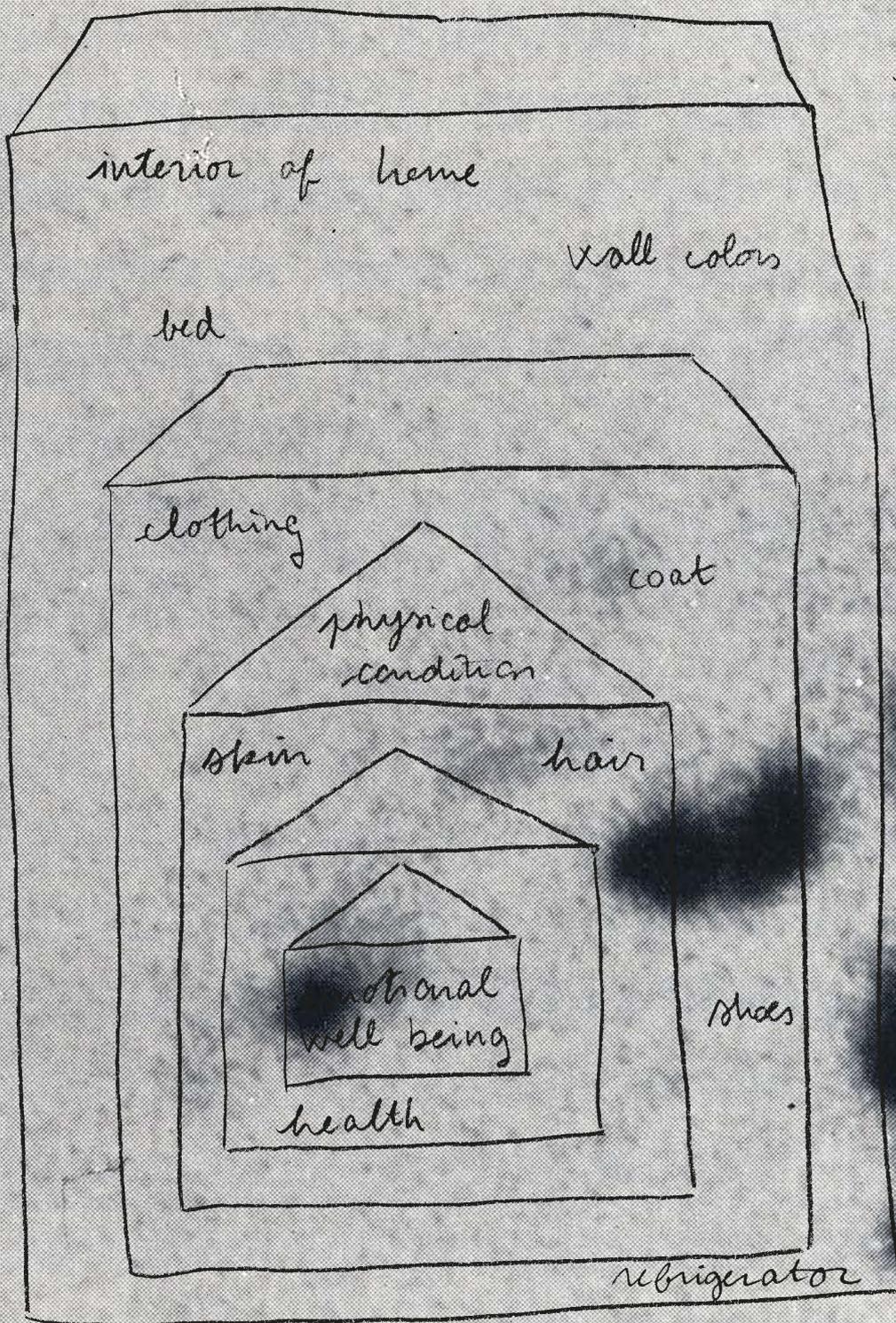
Le nomade pose problème car : 1) il échappe à l'enregistrement. Les Etats veulent compter les gens et savoir quelles obligations leur incombe (obligations fiscale, scolaire, vaccination, militaire). 2) il est susceptible de véhiculer des idées hors du contrôle de l'état qui se forme autour de valeurs, etc. 3) il exerce un métier qui échappe au contrôle fiscal et réglementaire (difficile d'imposer la TVA aux marchands ambulants) C'est le rêve libertaire anarchiste de droite que de fabriquer une île artificielle géante, qui accueillerait des milliardaires, flotterait dans les eaux internationales pour ne jamais être dans les eaux d'un Etat et payer les impôts. 4) nos états sont des états sanitaires. Au XIXe siècle, les villes ont été refaites et le commerce international régulé pour empêcher la contagion de la peste (mise en quarantaine). Imaginaire de la rage : cette maladie mobile et mortelle incarne les dangers potentiels lorsque les choses vont là où elles ne devaient pas aller. La crainte de la rage permet de refuser l'intégration de certains. En somme, le nomade fait circuler argent, idées et maladies sans qu'on puisse le contrôler.

A la veille de la première guerre mondiale, les Français régulent les professions ambulantes et les circulations des nomades en mettant en place un carnet anthropométrique d'identité avec les mesures du corps humain. Aujourd'hui, on possède un passeport biométrique. Être nomade au XXIe siècle, c'est faire exception. On souhaite qu'à terme le nomadisme disparaisse.

Il a été question de sédentarisation des populations nomades au Canada et en Australie par exemple. Le Canada a mené une politique de séparation forcée des familles afin de scolariser en ville les enfants et les faire adopter le mode de vie occidental. En Australie, le gouvernement s'est excusé pour avoir urbanisé de force les enfants en les prenant aux familles aborigènes, afin de rompre la transmission culturelle. Idem pour les Tsiganes, mais il n'y a pas eu d'excuses.

L'espace aujourd'hui divisé par des routes, des frontières et des clôtures freine le nomadisme, et pose aussi problème aux animaux. On cherche à aménager des chemins de migration pour les crapauds, construire des passages sous les autoroutes pour les biches.

Mais le nomadisme peut aussi devenir une réponse aux incertitudes environnementales. Porter avec soi son patrimoine serait alors une condition de survie.



exterior of home

car

lawn

boxes

refrigerator



safe a s home



Andrea Zittel's
fanposter

~~1959~~

~~RED~~

~~120 INCH~~

Le Rhinocéros d'or
Histoires du Moyen Âge africain
François-Xavier Fauvelle
Paris 2013



Chapitre XIII

LES TRÉSORS DE DEBRE DAMO

NORD DE L'ÉTHIOPIE,
JUSQU'AU XII^e SIÈCLE

Ce n'est pas de sitôt que Debre Damo pourra faire l'objet d'une inspection un peu attentive. Non pas seulement que le monastère soit interdit aux femmes, ou qu'il faille entreprendre pour atteindre le sommet de l'*amba*, la montagne tabulaire où sont établies deux églises en dur et quelques grappes de huttes hébergeant les moines, une ascension de vingt mètres ceinturé d'une corde. C'est aussi que, comme partout en Éthiopie, le clergé chrétien, ombrageux, et les communautés rurales attachées à leurs églises sont rétifs à toute investigation, vécue comme intrusive. Il faut être patient pour obtenir de se faire montrer une partie cachée d'une église ou un manuscrit, et quelques-uns, n'ayant pas cette patience, qui est d'ailleurs rarement suffisante, ont parfois recours à des expédients peu recommandables pour pénétrer dans les sanctuaires ou mettre la main sur des objets sacrés.

L'histoire de Debre Damo est aussi obscure que les traditions apocryphes sur son origine sont nombreuses. Tout au plus sait-on par les actes

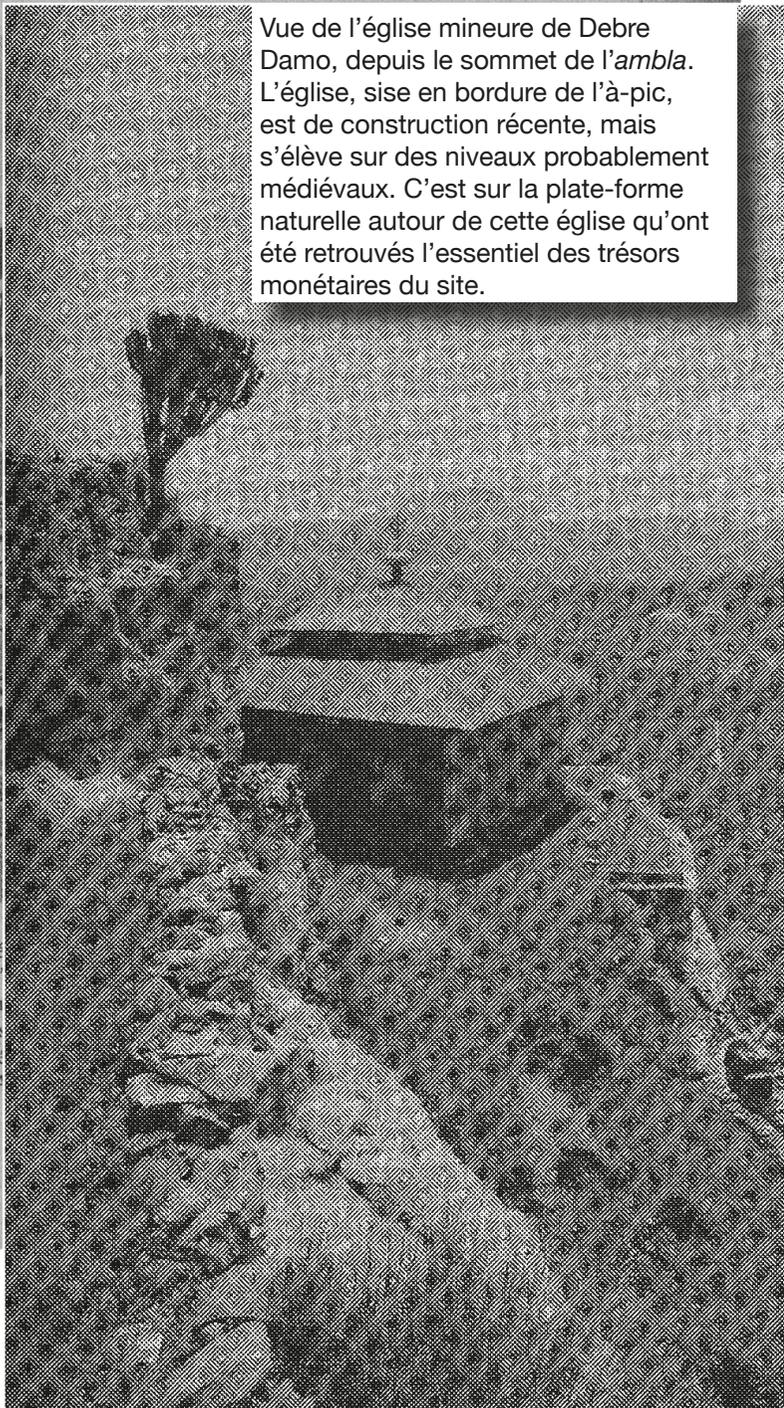
Une ascension de vingt mètres ceinturé d'une corde.



Vue de l'église mineure de Debre Damo, depuis le sommet de l'*amba*. L'église, sise en bordure de l'à-pic, est de construction récente, mais s'élève sur des niveaux probablement médiévaux. C'est sur la plate-forme naturelle autour de cette église qu'ont été retrouvés l'essentiel des trésors monétaires du site.

Vue de l'église mineure de Debre Damo, depuis le sommet de l'*amba*. L'église, sise en bordure de l'à-pic, est de construction récente, mais s'élève sur des niveaux probablement médiévaux. C'est sur la plate-forme naturelle autour de cette église qu'ont été retrouvés l'essentiel des trésors monétaires du site.

© Henri



de saints éthiopiens et les récits de voyageurs européens qu'il y existe une tradition monastique continue depuis le XIII^e siècle au moins, et suppose-t-on grâce à la présence d'éléments architecturaux (colonnes et chapiteaux de pierre, notamment) remployés dans l'église principale, dédiée à Za-Mikael Aregawi, l'un des saints évangélisateurs du pays — qui put y accéder grâce à l'obligeante assistance d'un serpent étiré comme une corde —, qu'un bâtiment d'époque antique, aksumite (→ 12), l'y précéda. Quant à savoir de quand date cette église, quelque réfection qu'elle ait subie par la suite, si incertains sont les critères de chronologie que les spécialistes oscillent entre le VII^e et le XVI^e siècle, quelques-uns paraissant d'accord pour l'attribuer aux environs du X^e siècle.

Antonio Mordini, chef du service ethnographique colonial de l'Afrique italienne, eut la chance de se rendre à plusieurs reprises à Debre Damo au cours de la brève occupation de l'Éthiopie par son pays (1936-1941), contexte politique dont on peut gager qu'il contribua à atténuer d'éventuelles préventions locales. La tradition orale de la communauté des chercheurs « éthiopiens » affirme que, membre des services de renseignement militaires italiens, c'est à Debre Damo, où on le connaissait bien, qu'il trouva asile quelque temps lorsqu'un honorable alter ego britannique se mit à sa poursuite, au milieu de la guerre. Quoi qu'il en soit, c'est à Mordini que l'on doit les principales observations de nature historique et archéologique effectuées sur ce site. C'est

peu de dire que celles-ci consistèrent à révéler au monde extérieur l'existence de trésors exceptionnels au moment où ceux-ci allaient être, ou pis encore, venaient d'être pillés. On vendait alors au Caire, sur le marché des antiquités, des pièces de textile ancien de fabrication égyptienne venant de Debre Damo. Mordini en découvrit d'autres, en 1939, dans la sacristie de l'église ainsi que dans une cache oubliée de tous contenant des milliers de feuillets de parchemin ; il s'agissait de pièces d'étoffe islamiques, certaines portant des inscriptions de broderie de soie en arabe, rapportables aux IX^e-XI^e siècles. Les moines trouvaient alors fréquemment, sur l'*amba*, souvent après les pluies qui lessivaient le sol, des monnaies arabes d'or et d'argent, que le trésorier s'empressait de fondre. Mordini en découvrit de nombreuses autres lors d'une petite fouille qu'il effectua dans l'ancien cimetière de la communauté ; il s'agissait de dirhams* et de dinars* frappés aux noms de califes omeyyades et abbassides (du VII^e au X^e siècle).

Début 1940, un moine de Debre Damo trouve fortuitement un nouveau trésor parmi la charpie d'une petite cassette de bois plaquée d'or cachée dans l'anfractuosité d'une paroi couverte de terre, dans une grotte située à proximité de l'église mineure du site, sur une corniche en contrebas de la première. Le prieur du monastère, guère mieux alerté que son trésorier sur la valeur historique d'une telle trouvaille, la porte chez un orfèvre d'Asmara, capitale administrative de la colonie italienne d'Érythrée, qui l'achète

Il s'agissait de pièces d'étoffe islamiques, certaines portant des inscriptions de broderie de soie en arabe, rapportables aux IX^e-XI^e siècles.

pour la céder à son tour à une personne « avertie » qui en informe Mordini. C'est ainsi que ce dernier put examiner, avant qu'il ne disparaisse sur le marché des collectionneurs, un lot de cent trois monnaies d'or aux noms de Kadphisès II, Kanishka I^{er}, Huvishka, Vasudeva I^{er}. Il ne s'agit pas de rois éthiopiens, mais de souverains des Kouchanes, peuple de culture gréco-bouddhique, qui régnèrent sur la Bactriane, aux confins de l'Inde, de l'Afghanistan et du Pakistan actuels, au I^{er} et au début du III^e siècle de notre ère.

Les trésors monétaires ont un intérêt paradoxal pour l'historien : ils proviennent souvent de la périphérie de la zone économique considérée et non pas de son centre (les trésors de monnaies romaines viennent de Grande-Bretagne, de Bulgarie ou d'Inde plus souvent que d'Italie) ; ils témoignent moins des ressorts de la circulation marchande que des motifs, qui peuvent être parfaitement irrationnels, de l'accumulation et du retrait monétaire ; l'événement qu'ils datent n'est pas l'activité économique mais son déclin ou son arrêt. En tout cela, ils sont moins l'illustration de la règle, le fonctionnement ordinaire des choses, que l'exception, le contingent, et leur signification n'en est que plus difficile à cerner. Mais au-delà de la difficulté, dans le cas présent, à interpréter la présence de monnaies kouchanes ou arabes à Debre Damo, ce sont les conditions de la découverte desdits trésors qui ont fait se perdre, comme le plus souvent en pareil cas (on pense aux pilliers du dimanche dans les campagnes françaises), l'essentiel de l'information qui nous eût

Un lot de cent trois monnaies d'or aux noms de Kadphisès II, Kanishka I^{er}, Huvishka, Vasudeva I^{er}. Il ne s'agit pas de rois éthiopiens, mais de souverains des Kouchanes, peuple de culture gréco-bouddhique.

[6]

été utile. Du moment même que la trouvaille est, à quelque titre que ce soit, constituée en « trésor », c'est que sa valeur matérielle (au poids du métal) ou faciale (pour le collectionneur ou même le chercheur) a fait oublier sa valeur contextuelle. On eût pourtant aimé inspecter la cachette et la grotte, examiner et faire analyser les restes du coffret, dater au carbone 14 les fibres du bois, collecter les fragments de céramique qui, nous dit Mordini, lui étaient associés. On eût aimé voir les monnaies kouchanes qu'a vues Mordini et en faire le catalogue, qui ne fut jamais fait. On eût aimé revisiter le débarras contenant les tissus et les manuscrits ; on eût aimé le visiter alors qu'il venait d'être ouvert et ses trésors en passe d'être déparés pour être confiés à des experts et des philologues — qui d'ailleurs ne purent en dire que ce qu'il y avait à dire sur des pièces déparées. On eût aimé connaître l'inventaire précis des manuscrits du monastère, mais il paraît qu'un incendie les a détruits en 1996. On eût aimé posséder le relevé des fouilles qui livrèrent des monnaies arabes, savoir quels autres restes (sépultures, céramique, éléments de bâti, parures...) leur étaient associés, quelle était l'extension de la zone des trouvailles. On aimerait prospecter l'*amba*, en visiter librement les cavités, y pratiquer quelques sondages archéologiques et des prélèvements pour analyse.

Faute de toutes ces informations, et en attendant mieux, nous sommes condamnés à ressasser les maigres observations qui nous sont parvenues, pièces éparses et incomplètes d'un puzzle dont nous ne savons pas du reste de quoi il consiste. À

[7]

Inspecter la cachette et la grotte.

tout le moins, les questions que l'on peut se poser aident-elles à délimiter quelques-uns des problèmes que soulève l'histoire du lieu : pourquoi, parmi tant d'indices de diverses époques présents sur cette montagne, y en a-t-il si peu attribuables à la période allant du ^{iv}e au ^{vii}e siècle, lors de l'hégémonie du royaume d'Aksum non seulement sur ses terres d'Éthiopie et d'Érythrée mais également sur les régions riveraines de la mer Rouge ? Et comment comprendre la présence de monnaies et de biens de prestige d'origine islamique ? Plaident-ils en faveur de contacts nourris et réguliers entre la communauté de Debre Damo et le patriarcat copte d'Égypte, ou bien renseignent-ils sur l'existence d'une communauté musulmane au voisinage du monastère ?

Mais surtout : pourquoi tant de trésors — ceux-ci, et combien d'autres dont la mise au jour n'a pas eu un Mordini pour témoin ? — ont-ils été enfouis à Debre Damo ? À quoi l'on s'empresse de répondre que, si tant de trésors ont été *trouvés* en ce lieu, c'est qu'autant de fois on avait oublié ce qui venait d'être déposé ou caché. Conséquences d'interruptions de mémoire, ces découvertes illustrent sans doute l'histoire accidentée qui fut celle de Debre Damo au cours du premier millénaire de notre ère, bien davantage que des relations à longue distance (avec le monde indo-iranien d'abord, avec le monde islamique ensuite) dont on ne saura pas quoi dire. Ces accidents successifs qui ont enfoui des trésors en des points divers du site ne sont-ils pas un meilleur témoignage du statut de ce haut lieu que les trésors eux-mêmes ?

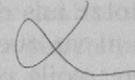
Les pages que Francis Anfray, *Les Anciens Éthiopiens* (Paris, Armand Colin, 1990), p. 169-173, et David Phillipson, *Ancient Churches of Ethiopia* (New Haven, Yale University Press, 2009), p. 51-64, consacrent à Debre Damo constituent de bonnes introductions au sujet. La première collecte de données architecturales sur ce site est due à la Deutsche Aksum-Expedition et a été publiée par Enno Littmann, *Deutsche Aksum-Expedition* (Berlin, G. Reimer, 1913), t. II, p. 168-194. Une seconde collecte, plus systématique et effectuée à l'occasion d'une campagne de restauration de l'église principale en 1948, a été faite par Derek Matthews. La plupart des données collectées indépendamment par Mordini et Matthews ont été commodément réunies sous forme monographique : D. Matthews et A. Mordini, « The monastery of Debra Damo, Ethiopia », *Archaeologia* 97, 1959, p. 1-58 + 15 planches. Les informations sur la découverte des monnaies kouchanes proviennent d'Antonio Mordini, « Gli aurei kushāna del convento di Dabra Dāmmò », *Atti del Convegno Internazionale di Studi Etiopici* (2-4 avril 1959) (Rome, Accademia Nazionale dei Lincei, 1960), p. 249-254. Quelques fragments de tissu sont décrits par le même auteur dans « Un tissu musulman du Moyen Âge provenant du couvent de Dabra Dāmmò (Tigrai, Éthiopie) », *Annales d'Éthiopie*, II, 1957, p. 75-79. Les parchemins ont été brièvement étudiés par Carlo Conti Rossini, « Pergamene di Debra Dammó », *Rivista degli Studi Orientali*, XIX, 1940, p. 45-57.

L'historien n'a souvent rien d'autre à sa disposition que des «objets trouvés», des traces orphelines.

Chapitre XVII

LE PAYS OÙ L'OR POUSSE COMME LES CAROTTES

SAHEL, DU X^e AU XIV^e SIÈCLE



Vers 951, un géographe persan, al-Istakhrî, croit pouvoir affirmer que Sijilmâsa est située non loin d'une mine d'or. « On dit, ajoute-t-il, que l'on ne connaît pas de mine d'or plus vaste et plus pure », et de préciser que « le chemin pour s'y rendre est difficile ». Si cette dernière assertion est sans doute un écho affaibli des réalités du commerce transsaharien, dont la fonction était d'acheminer l'or jusqu'à Sijilmâsa, la situation de la mine pose en revanche un problème certain : il n'y a pas de gisement d'or dans les parages immédiats de la ville. Le géographe était mal informé, même pour son temps. Un demi-siècle plus tôt, al-Yakûbî pouvait déjà affirmer que les mines étaient situées dans le pays du royaume de Ghâna, de l'autre côté du Sahara. C'était, si l'on peut dire, un peu plus vrai, quoique faux, encore : il n'y a pas davantage de mine d'or dans la région du sud de la Mauritanie où l'on s'accorde à placer le royaume africain (→ 7, 8). Nos auteurs auront confondu les lieux de production avec les lieux d'achat où se fournissaient leurs informateurs.

On dit que l'on ne connaît pas de mine d'or plus vaste et plus pure.

Longtemps ils n'en sauront guère davantage. Au milieu du xv^e siècle, un commerçant génois, Antonio Malfante (→ 32), le premier chrétien latin dont nous ayons connaissance à s'être rendu au Sahara, relate pour ses patrons la réponse que lui fit au sujet de l'origine de l'or son protecteur musulman : « Je suis resté quatorze ans en pays noir et jamais je n'ai entendu ni vu quelqu'un qui pût dire de science certaine : voilà ce dont j'ai été témoin, voilà comment on trouve et on recueille l'or. » Même si cet homme, lui aussi marchand, avait quelque raison de mentir à son interlocuteur, on peut le croire ; aucun voyageur ou géographe de la période n'obtint de meilleures informations, sinon celle-ci, qui finit par s'imposer : l'or n'est pas produit dans le pays des marchands noirs où se rendent les caravanes, il vient de plus loin encore.

À l'inconnue de la région d'origine de l'or s'ajoutent les récits merveilleux sur sa récolte. « Dans le pays de Ghâna, écrit un auteur du début du x^e siècle, l'or pousse comme des plantes dans le sable, comme poussent les carottes. On le cueille au lever du soleil. » Au milieu du xiv^e siècle, le secrétaire de la chancellerie du Caire, al-Umarî, relate sans sourciller ce qu'on lui a appris à ce sujet. On récolte deux variétés de plante de l'or. « L'une pousse au printemps, à la fin de la période des pluies, dans le désert : elle a des feuilles semblables à celles de l'agrostis et ses racines sont de l'or ; la seconde espèce se trouve toute l'année [...] ; on creuse des trous et on recueille des racines d'or, ressemblant à

Je suis resté quatorze ans en pays noir et jamais je n'ai entendu ni vu quelqu'un qui pût dire de science certaine : voilà ce dont j'ai été témoin, voilà comment on trouve et on recueille l'or.

[12]

des pierres ou à du gravier. » On a pensé que de tels récits formaient un écran de légendes artificiellement maintenu par les pouvoirs africains et musulmans d'Afrique de l'Ouest pour leurrer les partenaires commerciaux nord-africains, afin d'éviter que ceux-ci, leur eût-on indiqué l'emplacement des mines, ne cherchent à s'y approvisionner directement et à les contrôler. Mais outre que cet écran a pour principal effet d'attiser la curiosité, il y a fort à parier que, si les pouvoirs sahéliens étaient probablement un peu mieux informés que leurs partenaires nordistes sur la filière de l'or, ils ne disposaient en aucun cas d'un accès direct aux zones minières ni n'avaient la capacité d'exercer une influence sur l'approvisionnement. Écoutons du reste ce qu'écrit al-Umarî à ce sujet : on apporte au sultan du Mâli, chaque année, le fruit de la récolte de métal jaune venant du pays de l'or, avec lequel le sultan a passé un traité d'amitié. « Si le sultan voulait, il les soumettrait. Mais les rois de ce royaume ont expérimenté que s'ils faisaient la conquête d'une des villes de l'or, et si l'on y diffusait l'islam [...], cela ne pouvait que raréfier l'or jusqu'à tomber à rien [...]. Aussi [...] maintinrent-ils le pays de l'or dans les mains de ses habitants païens et se contentèrent-ils de la soumission de ces derniers et des charges d'or qu'ils leur imposaient. » Aveu d'impuissance tourné avec diplomatie. Disons que la connaissance qu'ont les pouvoirs sahéliens des zones de production de l'or est aussi indirecte que leur souveraineté politique y est nominale.

Mais, se demandera-t-on, de quelle façon fonc-

On apporte au sultan du Mâli, chaque année, le fruit de la récolte de métal jaune venant du pays de l'or.

[13]

tionnait la filière marchande d'un bien précieux dont la zone d'extraction est repoussée au-delà de l'horizon non seulement des acheteurs, mais même de leurs fournisseurs, et dont l'exploitation ne semble pas avoir été complètement maîtrisée ? Un premier élément de réponse est que les vendeurs rencontrés dans les terminaux sahéliens par les marchands islamiques sont eux-mêmes des intermédiaires. Ils ont un nom : les Wangâra, d'abord un groupe ethnique de la lisière du Sahel, puis dans les siècles suivants une classe professionnelle de négociants qui se répand dans tout l'Ouest africain et que l'on retrouvera sous différentes désignations collectives jusqu'à celle de Dioula aujourd'hui. Ils forment un réseau de colporteurs, piétons infatigables accompagnés d'un esclave ou deux, musulmans et vecteurs de l'islam, solidaires ; ce sont eux sans doute que les marchands, au sortir du désert, rencontrent sur les marchés du Ghâna ou du Mâli, points de contact entre deux maillages commerçants symétriques.

Les Wangâra ont leurs établissements, pense-t-on pouvoir déduire d'informations parfois confuses transmises par les auteurs arabes, sur les berges du fleuve Niger, en direction de ce que l'on appelle le delta intérieur (réseau de lacs, de bras et de mares inondé lors de la crue annuelle), ou peut-être dans toute la région de l'entre-deux fleuves entre Niger et Bani, qui correspond sans doute davantage à l'appellation d'« île » donnée dans les sources. Qui cependant n'est pas une zone aurifère. La géographie des grands gise-

ments, qu'il s'agisse de celui du Bambouk, entre le fleuve Sénégal et son affluent la Falémé, du Bouré, entre Haut-Sénégal et Haut-Niger, du Lobi sur la Haute-Volta, au Burkina Faso, ou encore de la vallée de la Sirba, au Niger actuel, dessine l'aire d'extension du réseau wangâra dans la zone de savane. Un réseau régional qui couvre à mailles fines toutes les zones minières, ou plutôt les couvre l'une après l'autre à mesure de l'épuisement d'un gisement et de la mise en exploitation d'un autre, et fait converger l'or par capillarité vers des marchés secondaires, que les marchands ambulants drainent à leur tour vers les capitales des royaumes sahéliens. Le rôle de ces derniers n'est donc point d'organiser le commerce ; on sait qu'ils n'ont d'ailleurs qu'une modeste capacité d'ingérence dans les zones de gisements. Ce ne sont pas des États marchands qui achètent sur leurs flancs sud pour revendre sur leurs flancs nord ; ce sont des États courtiers qui mettent en présence deux systèmes commerciaux et rendent possible l'échange tout en en garantissant la sécurité et l'honnêteté. Leur revenu n'est pas une plus-value, celle qui par exemple serait réalisée sur les opérations d'achat et de revente du métal précieux ; ce sont les taxes perçues sur les charges en transit, qu'elles soient d'or, dans un sens, ou de sel, dans l'autre.

Cette relation à distance de deux mondes étrangers, cette mise en présence de partenaires d'un jour ou d'une courte saison qui ne savent de quel monde l'autre est l'intermédiaire, cette interaction en abyme, les auteurs de l'époque ont cherché à

en comprendre les mécanismes. Ils l'ont exprimée comme le fait al-Masûdî au milieu du ^xe siècle : « Il y a chez eux [les Noirs qui possèdent l'or] une ligne de démarcation que ne franchit pas qui se rend en leur pays. Les marchands qui viennent avec leurs marchandises chez eux arrivent jusqu'à cette ligne, y déposent leurs marchandises et leurs vêtements et se retirent. Alors ces Sûdân approchent avec leur or, qu'ils déposent auprès des marchandises, et se retirent à leur tour. Les marchands s'approchent de nouveau, s'ils sont d'accord. Sinon, ils s'en retournent. Alors les Sûdân reviennent, augmentent la quantité d'or jusqu'à la conclusion de la vente. » Ou comme l'a fait Yâkût au début du ^{xiii}e siècle : « Recrus de fatigue, les caravaniers avancent dans leur voyage jusqu'au lieu de rencontre avec les propriétaires de l'or. Arrivés près de ces derniers, ils frappent alors sur d'énormes tambours, apportés avec eux. Le bruit est entendu d'un point de l'horizon à l'autre [...]. Quand les marchands se sont aperçus que le tambour a été entendu, ils sortent leurs marchandises [...], chacun disposant les siennes [...]. Ils se retirent ensuite à leur campement. Les Sûdân approchent avec leur or, et mettent à côté de chaque marchandise une certaine quantité et se retirent. Les marchands reviennent, chacun prenant la quantité d'or trouvée à côté de sa marchandise qu'ils laissent sur place. Ils se retirent ensuite après avoir battu de nouveau du tambour. »

Comment se rencontrer lorsqu'on ne connaît pas le pays, comment dialoguer lorsqu'on ne

Il y a chez eux [les Noirs qui possèdent l'or] une ligne de démarcation que ne franchit pas qui se rend en leur pays.

[16]

parle pas la même langue ? — À l'aide d'un tambour. Comment ajuster l'offre et la demande sur ce marché improvisé, comment régler les termes de l'échange à la satisfaction des deux partenaires si l'on n'a ni les mêmes poids et mesures ni la même monnaie ? — Par enchérissements successifs. Quelle garantie offrir à cet échange sans contrôle, qui n'a pas de loi commune comme en offre le droit islamique ? — Par le dénudement et le dépôt des vêtements. Le « troc muet », maintes fois relaté mais qui ne se produit sans doute jamais, est un récit qui répond à toutes les questions qu'ont pu se poser les contemporains. C'est un récit qui, certes, comme les contes merveilleux sur la « cueillette » de l'or, obscurcit les circonstances matérielles et concrètes du commerce de l'or dans les marchés sahéliens du Moyen Âge, mais aussi expose à nu l'intrigue du commerce de l'or et les préoccupations que sa mise en œuvre engendra chez les marchands du Nord.

Les extraits cités proviennent de Joseph Cuq, *Recueil des sources arabes* (Paris, Éditions du CNRS, 1985), p. 52 (al-Yakûbî), p. 54 (Ibn al-Fakîh — sur l'or poussant comme les carottes), p. 60 (Masûdî), p. 65 (al-Istakhrî), p. 134-136 et 145 (al-Idrîsî — sur les Wangâra), p. 183-184 (Yâkût), p. 264-265 et 272-273 (al-Umarî). Sur la « Lettre du Touat » d'Antonio Malfante, voir chapitre 32. L'identification du delta intérieur du Niger avec le pays des Wangâra est une hypothèse de Susan Keech McIntosh, « A reconsideration of Wangara / Palolus, island of gold », *Journal of African History*, 22 (1981), p. 145-158. L'article de Jean Devisse, « L'or », dans le catalogue *Vallées du Niger* (Paris,

Les marchands qui viennent avec leurs marchandises chez eux arrivent jusqu'à cette ligne, y déposent leurs marchandises et leurs vêtements et se retirent.

[17]

Réunion des Musées nationaux, 1993), dirigé par le même, p. 344-357, est une excellente introduction aux divers aspects du sujet. À propos des Wangâra, on consultera en dernier lieu Andreas W. Massing, « The Wangara, an old Soninke diaspora in West Africa ? », *Cahiers d'études africaines* 158 (2000), p. 281-308. Enfin, l'article de Paulo Fernando de Moraes Farias, « Silent trade : Myth and historical evidence », *History in Africa*, 7 (1974), p. 9-24, constitue toujours la meilleure analyse du problème du troc muet.

Imprimé aux Beaux-Arts de Paris
Février 2022

1. Les lettres aux morts. Il s'agit de demandes adressées sous format épistolaire à un homme mais aussi, quoique plus rarement, une femme.

2. Ces lettres sont écrites par des scribes professionnels, dans la cursive hiéroglyphique (comme les communications épistolaires contemporaines), sur divers supports (papyrus, vaisselle en céramique, pièce de lin, revers de stèle).

3. et forment un petit corpus d'environ une quinzaine de documents, attestés de façon certaine durant au moins mille cinq cent ans, de la fin de l'Ancien Empire (vers 2300 av. n.è.) jusqu'au VII^e siècle av. n.è.

4. Le destinataire d'une lettre aux morts est un défunt récent, en général ancien chef de domaine, qui a désormais le statut d'akh, défunt glorifié, c'est à dire bénéficiaire des rites sakhou et, de ce fait, engagé dans une relation contractuelle avec ses survivants.

5. Ceux-ci doivent assurer son culte funéraire. En échange, il doit se montrer bien disposé envers ses héritiers et son ancienne maison.

6. Le ton des lettres est ainsi généralement relativement virulent: elles reprochent à l'aucêtre familial sa négligence, voire le suspectent de soutenir les ennemis de la famille.

7. Les amulettes pharaoniques se présentent sous la forme de petits billets de papyrus pliés et placés au cou de la personne à protéger, où sont inscrits une formule dans l'écriture manuscrite hiéroglyphique et des dessins apotropaïques.

8. La plus ancienne prescription, entièrement explicite, de tracer l'intégralité d'une formule sur un support (pièce de lin) puis de tracer celui-ci sur le corps à traiter date du XI^e siècle av. n.è.

9. Il est à noter que les deux pratiques graphiques (dessin et écriture) sont fortement liées: même le verbe (sakh) désigne à la fois le tracé du dessin et celui de l'écriture, et le lien étroit entre écriture et image se maintient pendant toute l'histoire pharaonique du fait du caractère figuratif des hiéroglyphes.

10. Pour s'en tenir strictement aux pratiques scripturaires en hiéroglyphique archéologiquement attestés à partir de la fin du II^e millénaire av. n.è., on peut faire la distinction entre 3 types de papyrus amulettes:

11. 1) Les papyrus-amulettes portant une incantation pour la protection d'un vivant accompagnée de dessins.

12. 2) Une variante du type précédent, papyrus inscrit d'un seul chapitre du Livre des Morts, appelée dans la littérature académique Totenbuchamulett.

13. 3) enfin, les papyrus amulettes appelés Oracular Amulet Decrees, qui se distinguent des amulettes textuelles précédentes par la nature du discours mis par écrit: -

14. Le texte se présente comme la consignation de la parole oraculaire d'une ou de plusieurs divinités s'engageant à protéger une personne tout au long de sa vie d'une série de mots précisément listés.

15. Ils étaient enroulés et, semble-t-il, enfermés dans des étuis cylindriques.

16. Après son inscription, le papyrus était plié, plusieurs fois horizontalement puis verticalement, de sorte à former un petit paquet de quelques centimètres.

17. Une fois ficellée, l'amulette ainsi formée venait intégrer un dispositif avec une cordellette à noeuds permettant sa suspension au cou de la personne à protéger (ainsi que le recommandent les textes

18. Textes et images étaient donc cachés au regard, à l'exception de l'image qui pouvait encore être tracée sur une des faces visibles du verso, une fois le papyrus plié.

19. En dehors du nom et du patronyme du bénéficiaire, systématiquement notés, les éléments graphiques reproduits sur les amulettes individuelles appartiennent à un répertoire iconographique et textuel aussi présent dans les recueils de formules et de prescriptions magiques.

20. Selon Pascal Verus, les amulettes écrites individuelles constituent des éditions ad hoc de textes de référence, actualisant un savoir religieux à des fins de "sacralisation", pour le bénéfice d'un individu dont l'identité est précisément notée.

21. Les notices prescriptions sont structurées autour de trois verbes d'action - dire une formule, sur un objet façonné, et placé au cou du bénéficiaire - et suggèrent que, en dernière instance, c'est nécessairement l'énonciation rituelle qui déclenche l'activation de l'amulette écrite.

22. La fermeture de l'amulette, cachant au regard le cœur de son dispositif graphique et étant de ce fait une dialectique entre un intérieur et un extérieur, parachève l'existence de cet artefact comme puissance détentrice d'un pouvoir divin.